

Fiche Produit

Casquette de sécurité
TOUTE SAISON Anti-Choc



La casquette a été testée et répond aux normes de conformité européenne (CE) EN 812. Par ailleurs la mousse EVA (éthylène-acétate de vinyle) située sur la coque ABS à l'intérieur de la casquette (directement avec la tête du porteur) a été enregistrée par REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of chemicals). REACH est un règlement de la commission européenne entré en vigueur le 1er juin 2007 dont l'objectif est d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques que peuvent poser les produits chimiques.

Composition: 100% de nylon + coque de sécurité en plastique

Grammage: 170g/m²